

**Certificat d'examen de type**  
**n° F-02-G-191 du 12 décembre 2002**

**Organisme désigné par**  
**le ministère chargé de l'industrie**  
**par arrêté du 22 août 2001**

**DDC/72/C011880-D5-1**

**Compteur d'énergie thermique SUPERCAL Série 43**  
**(classe I)**

Le présent certificat est prononcé en application du décret n° 2001-387 du 3 mai 2001 relatif au contrôle des instruments de mesure et du décret n° 76-1327 du 10 décembre 1976 réglementant la catégorie d'instruments de mesure : compteurs d'énergie thermique.

**FABRICANTS :**

Pour les calculateurs et les sondes de température :  
SONTEX S.A. – CH 2605 Sonceboz - Suisse.

Pour les capteurs hydrauliques :  
HYDROMETER GmbH, Postfach 1462, D8800 Ansbach – Allemagne.  
et  
E. WEHRLE GmbH, Postfach 8, 78113 Furtwangen - Allemagne.

**DEMANDEUR :**

Compteurs WATEAU SARL, 12-14 avenue Industrielle – 59520 Marquette – France.

**OBJET :**

Le présent certificat complète les décisions n° 99.00.582.010.1 du 30 décembre 1999, n° 01.00.582.004.1 du 11 juillet 2001 et n° 01.00.582.010.1 du 26 novembre 2001.

**CARACTERISTIQUES :**

Les compteurs d'énergie thermique SUPERCAL Série 43 faisant l'objet du présent certificat diffèrent des modèles approuvés par les décisions précitées par la possibilité d'utiliser pour les scellements soit :

- un plomb pincé sur fil perlé,
- une étiquette destructible à l'arrachement.

Les autres caractéristiques sont inchangées.

**DEPOT DE MODÈLE :**

La documentation relative à ce dossier est déposée, au Laboratoire National d'Essais (LNE) sous la référence DDC/72/C011880-D5-1 et chez le fabricant.

**VALIDITE :**

Le présent certificat est valable jusqu'au 29 décembre 2009.

**ANNEXE :**

Plans.

Pour le Directeur Général  
La Directrice Développement et Certification

Laurence DAGALLIER

ETABLISSEMENT PUBLIC A CARACTERE INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

## Plans de scellements :



Plomb pincé sur fil  
perlé



Etiquette de scellement  
destructible par arrachement